

**Hier soir, le Conseil communal d'Ecublens a soutenu la Municipalité en adoptant le préavis qui décrit les actions à mettre en œuvre dans le cadre du Plan climat communal. Cette feuille de route ambitieuse permettra à la Ville de répondre aux changements climatiques et d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Par ailleurs, première commune de l'Ouest lausannois à réaliser un Plan climat, Ecublens vise l'exemplarité avec zéro émission nette en 2035 pour son administration.**

Consciente de l'urgence climatique ainsi que du rôle spécifique que les villes ont dans la réponse à apporter aux changements climatiques, la Ville d'Ecublens a décidé de relever le défi avec rigueur par l'élaboration de ce Plan climat.

Pour établir sa stratégie, la Municipalité a placé la santé de la population, la qualité de la vie et la protection de l'environnement au cœur de sa vision du monde de demain. Convaincue que la transition écologique se fera avec l'ensemble des acteurs du territoire, elle favorisera la participation citoyenne à ses politiques climatiques. Basé sur les principes de justice climatique, ce Plan climat constitue une étape primordiale pour préparer la ville de demain : une ville sobre, prospère et solidaire où il fera bon vivre.

Le Plan climat de la Ville d'Ecublens s'articule autour de six orientations thématiques transversales qui permettent de structurer les futures actions à l'échelle du territoire et de l'administration. Comme cela a été le cas lors de récentes démarches participatives, les services communaux, mais également la population, les groupes d'intérêts ou encore les entreprises, continueront à être impliqués dans différentes actions et deviendront des acteurs majeurs du déploiement de la stratégie climatique.

La Municipalité se réjouit de cette première étape vers la neutralité carbone qui lui permet d'avancer sereinement afin de répondre aux enjeux climatiques d'aujourd'hui et de demain. Par ailleurs, le Plan climat d'Ecublens se situe au cœur de son programme de législature 2021-2026. Dès lors, avec leurs objectifs réalistes et concordants, ces deux feuilles de route ambitionnent d'offrir un cadre de vie harmonieux à la population écublanaise et à préserver l'équilibre ville-nature sur le territoire communal.

## **Renseignements pour la presse uniquement**

- Mme Danièle Petoud, Conseillère municipale – 078 807 51 21
- M. Stanislas Gouhier, Délégué au Plan climat et à la durabilité – 021 695 63 08

## **Téléchargement**



[Communiqué de presse en format PDF](#)

### **Informations**

[www.ecublens.ch/plan-climat](http://www.ecublens.ch/plan-climat)

[Programme de législature 2021-2026 de la Municipalité](#)

<https://monplanclimat.ch/vaud.html>

### **Documents**

[Préavis n° 2023/01 - Plan climat et politiques climatiques de la Ville d'Ecublens et ses annexes](#)